

Sonia BRANCA

## PRÉSENTATION

Les études regroupées dans cette brochure s'inscrivent dans ce qu'il est convenu d'appeler la sociolinguistique. Il s'agit du travail d'enquête et de description réalisé en 1975-76 par les membres du Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, (GARS), principalement à partir du français parlé dans la région d'Aix-Marseille (1).

Notre orientation est issue d'un souci de linguistes : nous voulions élargir les données et ne pas nous en tenir aux productions habituellement étudiées, c'est-à-dire à des corpus d'énoncés, produits dans des conditions artificielles, par des linguistes appartenant à une catégorie de locuteurs bien précise. Nous constatons, comme beaucoup, que de telles productions linguistiques, qui résultent d'un jugement métalinguistique, informé par la conception scolaire de la norme, constituent une toute petite partie des faits de langage. Nous ne pensions pas pouvoir dire grand chose de l'état actuel de la langue réelle et de l'amplitude des variations. Nous avons donc décidé de recueillir des données et de les traiter systématiquement.

-----

(1) Des chercheurs (enseignants du primaire, du secondaire et de l'Université, et étudiants) regroupés autour du département de linguistique française et du secteur linguistique et pédagogie de l'IDP, ont adopté cette structure de travail à la suite d'un contrat de coopération passé avec l'équipe Sankoff-Cedergren de Montréal. Les travaux de Montréal ont pour objet l'étude de la variation linguistique en syntaxe. Les chercheurs de l'équipe Sankoff-Cedergren sont parmi les rares chercheurs à s'intéresser à l'analyse variationnelle de la structure syntaxique du français oral. Les positions de Montréal, telles que nous avons pu les appréhender à travers un programme d'échanges et de missions, ont donc joué un rôle important pour nous aider à situer notre propre démarche. De plus cette équipe a recueilli un corpus considérable : (150 heures d'enregistrement) ont été transcrites, indexées sur micro-fiches, ce qui permet d'identifier les contextes d'un million de mots. Ce fichier que nous avons pu librement consulter, grâce à la générosité de cette équipe, constitue un ensemble de données très important, qui a grandement facilité la réflexion de plusieurs membres de l'équipe d'Aix, Claire Blanche, Alain Giacomi et moi-même.

Nous avons essayé d'observer des corpus oraux, sans trop filtrer les textes, sans recourir à l'explication facile par l'erreur ou le lapsus, de façon à absorber un maximum de données. Or, dès que l'on veut aborder de front les questions soulevées par des données orales, se pose le problème de la théorie linguistique sous-jacente : que veut-on observer ? Que peut-on décrire ? Qu'appelle-t-on une unité etc ... ?

D'autre part, les travaux de Labov aux USA bien sûr, mais aussi un intérêt pour la dialectologie (cf. par exemple les travaux de Derek Bickerton) ou des médiévistes (cf. Wagner) (1) nous ont convaincus qu'on ne saurait partir d'une définition de la langue comme système homogène et rejeter toutes les variations dans les ténèbres extérieurs de la parole et de la performance, sans s'exposer à ne pouvoir comprendre les raisons du changement linguistique. Il nous a donc semblé que toute théorie linguistique devait tenir compte du fait fondamental de la variation.

Si, en France particulièrement, cette orientation est tardive et encore timide, c'est certainement entre autres à cause de la très grande prégnance du discours de la norme. Seule a été décrite systématiquement ce que Bourdieu appelle la langue légitime. Même dans un domaine marginal comme celui de la phonologie, une enquête récente, celle de A. Martinet et H. Walter se cantonne à l'étude de la prononciation parisienne cultivée (2).

-----  
(1) Si nous devons nous situer c'est bien plutôt par rapport à la grande tradition du comparatisme qu'il faudrait le faire. Nous nous interrogeons toujours là où Meillet a situé le problème : comment reconstruire le système linguistique à partir duquel on pourra décrire l'ensemble des réalisations diverses observables dans les corpus.

(2) A. Martinet et H. Walter, Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel, France Expansion.

Derrière les mots d'usage réel, il faut comprendre l'usage de 17 locuteurs, d'âge compris entre 20 et 71 ans, choisis "parmi des personnes cultivées et de résidence normale parisienne". En fait, le dessein implicite est de faire prévaloir un "bon usage" qui continue à exclure l'immense majorité des français. Comme le voulait Vaugelas, c'est l'usage de la plus saine partie de la cour", incarnée par les professeurs de l'enseignement supérieur et du secondaire (8 informateurs sur 17 le sont ou l'ont été) par les avocats, les directeurs commerciaux et leurs épouses (cf. p. 38 à 48 les fiches signalétiques des informateurs). Cette façon de voir a tout de même un avantage : elle renoue avec une pratique "réaliste" de la norme qui était celle des grammairiens du passé et qui les a amenés souvent à une grande richesse d'observation, contrairement à l'usage des grammaires scolaires qui essaient de fonder leurs jugements sur une pseudo-rationalité universelle (chasse à l'ambiguïté, aux redondances) ou sur une esthétique (explication par le hiatus, la cacophonie, etc...)

CETTE DIVERSITE des réalisations linguistiques que nous constatons est traitée aussi bien par l'école issue de Labov que par le courant français représenté par Gardin et Marcellesi, pour ne citer qu'eux, comme renvoyant à l'hétérogénéité de la société. En fait, il nous a semblé difficile de corrélérer si aisément formes linguistiques et appartenance sociale. Il est vrai que les membres d'une communauté peuvent classer les gens à partir de leur langage, mais ce jugement intuitif, d'une efficacité relative d'ailleurs, ne semble pas reposer sur la reconnaissance de caractéristiques syntaxiques. L'évaluation dépend plutôt de traits phonétiques, lexicaux, d'habitudes discursives.

a) Les traits phonétiques :

Dans ses premières études, Labov insiste beaucoup sur la pertinence sociale des différences de prononciations. Il est probable qu'il a choisi ce point de départ parce que l'accent est le premier, le principal et le plus immédiat des classificateurs. Les tests d'évaluation signalés par H. Cedergren de l'Université du Québec à Montréal, montrent par exemple que les individus sont d'abord sensibles à des variations phonétiques, lorsque par exemple des informateurs évaluent différemment des enregistrements qui ne se distinguent que par la voix des personnes interrogées. On a fait lire à différents locuteurs une même liste de nombres (de 1 à 20). Les résultats sont étonnamment stables. Les individus dont l'accentuation a paru critiquable et a été mal notée étaient les seuls sujets d'origine populaire. Par ailleurs tous ces informateurs avaient le même brillant passé scolaire : ils étaient tous élèves d'une grande école, arrivés en fin d'étude. En l'absence de tout autre indice, (ni le contenu du texte, ni la syntaxe, ni le vocabulaire ne pouvaient influencer les "juges"), des habitudes articulatoires ont suffi pour que les voix soient catégorisées "efficacement" (cf. à ce propos l'article de Colette Jeanjean).

b) Le lexique :

Le vocabulaire est aussi un lieu de clivage entre les gens. Le classement des mots en niveaux de langue, l'opposition de termes nobles et de termes bas, nourrit depuis longtemps les chroniques de langage. Lorsqu'on demande à des locuteurs de justifier la condamnation d'un discours jugé "grossier", "pauvre", ou "incorrect" ils s'appuient

essentiellement sur le vocabulaire qui y est employé.

c) Les usages de la parole :

Il se peut également que les groupes sociaux diffèrent dans leur mode d'acquisition et d'utilisation de la langue. Les phénomènes de parole renvoient à un comportement plus général que le comportement linguistique proprement dit. Que l'on pense par exemple à la valorisation ou à la dépréciation du silence dans les différents groupes sociaux, aux moments où l'on juge décent de se taire ou bien indispensable de parler. Pourtant ethnologues et linguistes ont peu abordé le problème : une étude de K.H. Basso sur les Apaches, les recherches d'Hanny Furer sur des groupes indiens du Québec, les remarques impressionnistes de Bernstein, sont quelques jalons sur la voie de cette étude du comportement verbal, encore peu exploré.

d) Les phatiques :

Autre lieu de la variation, tout le domaine de la mise en scène de sa propre parole, la façon dont un sujet énonciateur assume son discours, dont il repère un énoncé par rapport à la situation d'énonciation, les modes de parenthésisation des énoncés. Par exemple une façon d'introduire et de conclure :

*"Enfin le langage n'est qu'un instrument tu vois-si tu veux pour pouvoir acquérir enfin pour se -- c'est pas tellement - c'est au sens-'fin moi j'appelle ça le sens politique sens euh tu vois enfin il faut arriver à comprendre tout le système euh pourquoi par exemple lui te répond comme ça et cetera pourquoi il t'a posé telle question et pourquoi il arrive à te coincer après et cetera parce que bon ben. (enregistrement d'un délégué syndical-technicien à'usine 24 ans).*

Ces phénomènes d'organisation des messages où interviennent aussi l'ordre des mots, l'accentuation, les pauses ont été abordées par l'école des ethnographes de la communication.

Il se peut fort bien d'ailleurs, qu'il soit là encore, difficile de dégager des corrélations sociales. On peut établir que des conduites sont ressenties comme des indices et se trouvent au centre

des stratégies de reconnaissance et de perception d'autrui, mais il peut pourtant s'agir d'un discours justificatif, d'une manière de justifier a posteriori l'image qu'on se fait des gens quel que soit par ailleurs leur comportement réel. Enfin, même si certaines observations permettaient de lier tranche de population et l'usage de variantes linguistiques, il faudrait s'inquiéter de la multiplication des discours (pédagogiques surtout) qui tirent parti de la sociolinguistique en effectuant un déplacement d'échelle d'observation. Ce qui est dit d'une population n'autorise pas à tirer des conclusions pour chacun des individus qui la composent. Les données relatives à l'échec scolaire des enfants de la classe ouvrière ne peuvent s'appliquer naïvement aux enfants d'ouvriers présents dans une classe. Or, tout se passe comme si le pédagogue "averti" était invité à adopter une attitude coupable ou thérapeutique en face des enfants "défavorisés" ou "en danger" qui lui sont confiés.

Au niveau syntaxique la position corrélacioniste peut se défendre et se justifier à propos de quelques variantes. Pour l'essentiel cependant, il est aisé de montrer que les structures syntaxiques sont stables et régulières. Pourtant, dans un certain type d'argumentation défendu par Bernstein, par exemple et simplifié, vulgarisé et répandu dans le discours pédagogique, on parlera de code populaire et de code des classes favorisées. Il est vrai que Bernstein (contrairement à ses récupérateurs) distingue, le code - l'utilisation de la langue, les habitudes de discours - et la langue, mais beaucoup des exemples qu'il donne, par des glissements constants, portent sur des structures syntaxiques.

En fait, dès lors qu'on décide d'écouter, de recueillir et d'examiner les productions en situation familière, quels que soient les locuteurs, ils partagent semble-t-il, les mêmes schémas linguistiques fondamentaux oraux : le détachement, la thématisation, les enchassements non standards, le système de la détermination ...  
(Essai d'analyse de la structure d'un discours : conversation à plusieurs locuteurs de M. Lory Bouchet).

CE QUE NOUS ENTENDONS PAR SYNTAXE :

Nous nous proposons donc de faire un partage entre les données qui tiennent à des réalisations ou à des comportements sociaux et les effets forts de grammaticalisation. Il s'agit de dégager le domaine des possibilités de la langue ; la matrice qui permet de prévoir les diverses réalisations de discours, une capacité générale et abstraite, à la fois condition de possibilité pour l'exercice de la parole et structure contraignante par où il faut bien passer.

La syntaxe sera traitée comme un ensemble de faits, irréductibles à tout autre système d'explication fonctionnelle, qu'il se présente comme relevant d'une sémantique référentielle ou d'une rhétorique renvoyant aux nécessités de la communication.

Le niveau syntaxique concerne :

. La description minutieuse des divers types d'énoncés. Il fallait trouver un principe de classification pour aborder les textes. Tous les chercheurs qui ont tenté de le faire, ont souligné l'impossibilité de se servir de la notion de phrase pour établir les unités de surface des textes.

Nous sommes partis des constructions verbales qui apparaissent comme des unités immédiatement repérables à des marques morphologiques stables, et donc indiscutables. C'est à partir des verbes que nous avons tenté d'absorber les unités présentes dans les corpus :

tout d'abord les unités qui sont dans la construction verbale au sens strict (le complément de verbe, le sujet) et de proche en proche, l'ensemble des éléments qui dépendent d'un verbe.

Ce choix empirique commode, renvoie cependant à une hypothèse théorique : l'approche pronominale, défendue dans la thèse de Claire Blanche Benveniste, où Claire Blanche dégage des grands types de catégories de verbes à partir de la combinatoire des verbes et des éléments les plus morphologisés de la langue (les pronoms clitiques).

. Le domaine des réalisations morphologiques des constructions syntaxiques ; le fait que telle "place" de la construction verbale, selon qu'elle est "remplie" par un clitique, un pronom, un élément

(question ou relatif), un nom etc... est soumise à des contraintes particulières. Ainsi un verbe comme chanter pourra voir une de ses places de construction remplie par un clitique par exemple, le chanter, un pronom, chanter ça, un nom, chanter une chanson, un élément qu, chanter quoi ?, la chanson que je chante ... chaque catégorie morphologique imposant sa syntaxe propre. Par exemple, la possibilité d'occuper des places différentes dans la chaîne, être attaché au noyau verbal pour les clitiqes, apparaître dans un ordre relativement libre pour les noms etc...

. Le domaine de la linéarisation, c'est-à-dire, la possibilité pour une même place de construction réalisée avec une même catégorie morphologique, d'être concrétisée selon des constructions de chaînes différentes.

On prendra pour exemple les oppositions suivantes :

*Alors, sa mère, après elle dit : non non tu sors pas  
Non mais la croix, ils connaissent pas*

(corpus M. Lennig, Monique)

à côté de :

*sa mère me dit : non non  
ils connaissent pas la croix ...*

dont l'organisation est étudiée par J. Deulofeu dans son article sur les constructions binaires.

Les analyses déjà effectuées conduisent souvent à dégager de nombreuses structures derrière une même forme. De là, pour l'instant une certaine prolifération des structures. Nous avons préféré des procédures de classement à la pratique réductionniste. Là où les chomskyens réduisent les formes attestées à un petit nombre de structures fondamentales "basiques" d'où dériveraient par transformation de déplacement ou d'effacement, les formes de surface, nous préférons étudier dans un premier temps chaque structure dans ses particularités propres. Ceci est loin d'être sans incidence sur l'analyse que l'on propose du discours oral. Les quelques tentatives que je connais, insistent sur la

prédominance des phrases simples dans le langage parlé. Ces phrases dit-on souvent sont simplement juxtaposées les unes aux autres. Par exemple :

Loc 1. *Alors j'enai ouvert une boîte  
Puis i me dit  
mais tu sais y en a encore une dessous  
Je lui ai dit  
Je l'ouvre pas parce que c'est pas la peine après que ça  
s'abime, ces chocolats  
et ça lui tirait la langue  
alors on en a ouvert  
je leur en ai offert  
puis après il a fermé la porte.*

En fait, il faut distinguer plusieurs sortes de alors et de puis. Dans l'exemple cité ces éléments fonctionnent comme des conjonctions (et non comme des phatiques) et l'on doit poser que toutes les prédications de cette séquence sont en relation syntaxique par leur intermédiaire.

(cf. autour de ces problèmes l'article de A. Giacomi pi, pi et puis écrit en collaboration avec H. Cedergren et M. Yaeger alors qu'il était stagiaire de recherche à l'Université de Montréal).

Le même négligence à l'égard des moyens dont dispose le français oral, amène à parler d'effets dus au contexte, d'implicite, là où nous voudrions reconnaître un type de fonctionnement très régulier, qui unit dans une relation de solidarité, deux noyaux verbaux successifs :

*Parce qu'on faisait pas des grandes quantités ...alors  
on pouvait surveiller.  
D'abord ça s'appelle la Fare les Oliviers, c'est pas pour  
rien.*

Pour prendre en compte ces structures complexes, il faut admettre que des morphèmes comme parce que ont fondamentalement un rôle syntaxique, exprimer la relation, quelles que soient par ailleurs les nuances sémantiques (pour parce que celle de cause), qu'ils peuvent prendre en fonction du contexte.



VARIABLE SYNTAXIQUE.

Il me semble que la détermination des variables ne pose guère de problèmes en phonologie, on dira qu'un même locuteur qui prononce tantôt teribl selon la norme, tantôt terib produit deux variantes d'une même unité. Le recours à l'identification d'un fonctionnement morphologique unique permet de parler de deux réalisations d'une unité sous-jacente.

En syntaxe il faudrait de même disposer d'un invariant par rapport auquel on puisse parler de réalisations morphologiques.

Dans les études que je connais, on dira ainsi qu'une même unité de contenu, l'auxiliation, le complémentiseur etc... peut être réalisée de façon différente (selon le contexte, les caractéristiques sociologiques des locuteurs, ou leur "style"). Ainsi avoir et être sont deux auxiliaires qui sont en concurrence pour certains verbes (il a monté/il est monté), le subordonnant peut être réalisé qu'est ce que ou ce que, je sais qu'est ce qu'il peut faire, ce qu'il peut faire, le relatif peut se présenter sous la forme puis il ou qui, dans des relatives coordonnées, etc...

On soutiendra ici, dans le cadre de la définition de la structure syntaxique présentée plus haut, que ces comportements variables, lorsqu'ils touchent à des catégories morphologiques (changement d'auxiliaire, utilisation d'un subordonnant de type interrogatif ou relatif, d'un élément que ou d'un coordonnant etc ...) concernent non pas des réalisations d'un contenu invariant, mais le changement des unités de contenu, des représentations sémantiques abstraites qui sont entraînées par l'emploi de telle ou telle catégorie de langue.

Ainsi en changeant d'auxiliaire, on ne dit pas la même chose avec d'autres moyens, on dit autre chose (même si du point de vue référentiel, les effets de sens sont équivalents), parce qu'on manipule d'autres catégories de représentation sémantique.

On distinguera donc (cf. l'article de Claire Blanche) la stabilité des représentations sémantiques abstraites associées à la syntaxe des catégories, et la possibilité pour les éléments non grammaticalisés, c'est-à-dire pour le lexique, de se glisser dans telle ou

telle catégorie. Lorsqu'on relève par exemple des tournures comme battre à un enfant, la variante ne porte pas sur un autre découpage des paradigmes de construction du verbe : les locuteurs continuent bien à utiliser quatre grandes classes de verbes :

- verbes du type, le, en (le manger, en manger)
- du type, y, lui (y associer, lui associer)
- du type, y, à lui (y penser, penser à lui)
- du type, en, de lui (en rêver, rêver de lui)

seule la répartition des unités lexicales a changé sur un point : battre est passé du type 1, au type 2.

#### LE RECUEIL DES DONNEES.

Dans notre perspective, la construction d'une théorie syntaxique du français oral, c'est-à-dire, si nous avons été bien compris, l'établissement des contraintes générales qui pèsent sur toutes les formes d'utilisation particulière des discours, le recours au corpus a joué un rôle essentiel en nous confrontant à des structures qui n'avaient pas été étudiées systématiquement.

Mais nous n'avons pas voulu sous prétexte de science et d'impartialité recueillir des données quantifiables. Les conditions envisageables étaient telles que pour obtenir un corpus "représentatif", on était obligé de mettre les populations intéressées dans une situation outrageusement particulière d'interaction avec un enquêteur en sciences sociales ! Nous n'avons pas voulu non plus, nous centrer sur le recueil de corpus "typiques", "naturels", constitués en milieu populaire. En l'absence d'éléments de comparaison, toutes ces études ne peuvent que renvoyer à un état d'étrangeté sinon d'infériorité, puisqu'on les réfère au langage que sont supposées détenir les classes supérieures, en fait, concrètement, au discours écrit, seul analysé dans les grammaires.

Nous avons recueilli des documents dans le maximum de situations sociales d'interaction. L'enregistrement "en situation" (cf. article de M. Raingeard et Ute Lorscheider) nous semblant préférable à l'interview. Non pas parce qu'il permettrait d'atteindre un dis-

cours "naturel" : il n'y a pas de lieu neutre du discours ; parole publique ou parole privée obéissent à un ensemble de prescriptions qui déterminent des variations multiples de formes. Nous sommes bien conscients que les relations entre énoncé et énonciation mettent en jeu des modes d'utilisation différents du langage. On pourra chercher à repérer ces pratiques discursives à partir des régularités formelles : par exemple on s'aperçoit que l'usage du passé simple, potentiellement disponible pour tout locuteur, est déclenché par un mode de récit "mythique" souvent attesté chez les jeunes enfants. Nous avons pu vérifier cette acquisition très précoce dans des corpus écrits (l'orthographe des enfants a été respectée) :

*Un jour un serpent se promenait, il vit un singe  
Un jour une petite chatte qui jouait à saute-mouton. Tout  
d'un coup elle vit une princesse  
Il était une fois un petit chat qui jouait avec une bobine  
très Très loin il vit une petite fille ...  
Un jour un tigre qui galoper pour attrapper un gorille. Et  
le gorille monta dans un arbre  
Un jour un guépard sauva dans la forêt  
Il était une fois une femme qui portait deux poubelles, une  
se renversa sur sa tête*

(corpus de textes libres d'enfants de CE1)

La première séquence ouverte par "un jour, il était une fois" entraîne assez régulièrement l'emploi du passé simple à la troisième personne. Des enfants du même âge ont tout aussi systématiquement recours au passé composé pour des récits d'épisodes familiers, que l'on peut considérer comme du "discours" écrit, au sens de Benveniste :

*Je me suis amusée au vélo et à la trottinette  
Le samedi matin je suis allé chez mon cousin Christophe  
Dimanche je suis allée au cinéma avec ma soeur etc...*

(phrases d'ouverture de rédactions de CE1 : raconter un jour des vacances de la Toussaint).

Si nous n'avons pas utilisé l'interview ce n'est donc pas au nom d'un mythique degré zéro du discours oral, mais parce que nous savons mal ce que recouvre cette relation entre deux individus, quel type de rapport est perçu par l'interviewé ? Comment et à qui l'en-

quêteur peut apparaître comme détenant une part d'autorité ? Quelle situation institutionnelle est ainsi manipulée ? Dans le bus d'information de la mairie de Marseille, les personnes interrogées s'expriment en tant que porte-parole de groupes d'usagers ou en tant que représentants du pouvoir local, aussi les différentes positions des locuteurs sont plus aisément situables que dans le cas de l'interview. Il reste cependant, qu'en l'absence d'une théorie sociale, nous ne pouvons dépasser un repérage intuitif des situations de production d'énoncés. Aussi ce n'est pas dans le sens d'une sociologie du langage que nous avons exploité les corpus.

Nous pensons que la première étape est de construire une syntaxe du français oral, qui nous aidera à mieux faire le partage entre ce qui est grammaticalisé et ce qui ne "l'est pas". Nous pensons que nous pourrons mieux aborder le problème des fonctions sociales de la langue quand nous pourrons nous appuyer sur une théorie syntaxique. On pourra chercher alors à distinguer les pratiques linguistiques, non pas en partant d'une typologie extra linguistique des situations, mais en examinant des régularités formelles.

Ce que nous présentons ici est donc pour l'essentiel un premier survol des problèmes soulevés par la description du français oral, une simple introduction au travail à faire.

C'est par rapport à cette réflexion en cours sur la grammaire qu'il faut situer les études de C. Jeanjean sur le sentiment linguistique de la norme, ou mes remarques sur les relatives en lequel qui tentent justement d'opposer aux faits syntaxiques proprement dits, l'apprentissage de clichés lexicaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BASSO, To give up on words, Silence in Western Apache Culture in Giglioli, language and social context, Penguin.
- BERNSTEIN, Langage et classes sociales, codes sociolinguistiques et contrôle social, les éditions de Minuit Paris, traduction 1975.
- BICKERTON Derek, Dynamics of a creole system, 1975, Cambridge University Press.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe des pronoms, 1975, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III.
- GARDIN MARCELLESI, Introduction à la socio-linguistique, la linguistique sociale, Larousse Université, 1974.
- LABOV W., Language in the Inner city : studies in black english vernacular, 1972, Philadelphie University of Pennsylvania Press.
- LABOV W., Sociolinguistics Patterns, 1973, University of Pennsylvania Press.
- MARTINET et H. WALTER, Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel, France Expansion 1976.
- MEILLET, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, Paris Klincksieck, copyright 1964 University of Alabama Press.
- SANKOFF, A quantitative paradigm for the study of communicative competence, paper given at the conference of the ethnography of speaking Austin 1972.
- SANKOFF et CEDERGREN H., Some results of a sociolinguistic study of Montreal French, Darnell Ling. Diversity in canadian society 1971.
- SANKOFF et THIBAUT P., L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé de Montréal, à paraître dans langue française.
- WAGNER R.L., L'ancien français, Larousse University, 1974.